

# MAISON POUR MÈRE ET ENFANT

23552 Lübeck, Mengstr. 62, Tel. 0451-7060191, Fax: 0451-72840

Sponsor: "Association enregistrée pour la Protection de la Vie à Lübeck"  
Membre de l'organisation de coordination de l'Oeuvre d'Assistance de l'église évangélique.

Compte en banque pour donations 224 250 12, Volksbank Lübeck, code banque 230 90 142

## A c t i o n " e n f a n t t r o u v é "

Depuis la fin juin 2000 il y a un "sas-s.o.s-vie" à Lübeck, plus connu sous le nom de "trappe pour bébé". Elle se trouve encastrée dans une porte de cave qui passe inaperçue dans la Maison pour Mère et Enfant dans la Mengstr. 62. Elle offre la possibilité de mettre un bébé en difficulté en sûreté de façon anonyme et sans avoir de contact personnel.

Des mois d'échanges de vues sur ce sujet ont précédé ce projet: des discussions avec les inventeurs de la trappe pour bébé de Hambourg, aussi bien que l'éclaircissement de questions de sûreté. Nous avons tiré de riches enseignements de cinq années d'expérience pratique de vie commune intensive avec des mères et des enfants en difficulté dans la Maison pour Mère et Enfant. Nous avons souvent ressenti les pressions auxquelles sont soumises les mères de la part de leurs partenaires ou des membres de leurs familles, quand elles attendent un enfant sans le vouloir. Cela va d'une grossesse cachée à une naissance clandestine (comme pour le premier enfant trouvé dans la trappe pour bébé à Hambourg), ou encore d'un avortement douloureux par peur de perdre le partenaire et d'être rejetée par la famille, jusqu'au consentement à l'adoption de l'enfant contre le propre instinct maternel. Cette expérience vécue des difficultés les plus diverses, nous a finalement encouragés à installer un sas pour bébé. Son utilisation est le plus grand signal de détresse d'une mère qui ne voit pas d'autre issue dans sa situation.

Dans des situations difficiles on pense, ce qui est compréhensible, en premier lieu toujours à la détresse de la mère. La question importante du droit à la vie de l'enfant reste souvent sans réponse. Sans défense, il dépend des adultes qui définissent sa valeur. Le sas pour bébé est une solution qui vient en aide aussi bien à la mère qu'au bébé. Les enfants qui sont désirés de tout coeur et attendus par les parents prêts à l'adoption ont un avenir plein de promesses en perspective. Il ne sont pas considérés comme le fruit du hasard, une panne ou un fardeau, mais comme un cadeau par ceux qui ne peuvent pas avoir leurs propres enfants.

Une famille sans enfants à Lübeck doit de nos jours attendre un peu près huit ans avant de pouvoir adopter un nouveau-né. D'un autre côté, 250 000 enfants par an meurent lors d'une interruption de grossesse en République Fédérale Allemande. En vue de ces chiffres nous souhaiterions que notre société repense courageusement son comportement. Le "sas-sos-vie" pourrait donner à beaucoup de ces enfants la chance de vivre. Si pour les unes devenir mère est une situation sans issue, pour les autres c'est un grand bonheur. *"Les enfants en tant que les plus faibles sont faits pour recevoir de l'amour et pour offrir de l'amour."* (Mère Theresa)

Nous sommes heureux quand une mère en difficulté nous remet personnellement son enfant. Nous sommes heureux aussi quand nous pouvons le recueillir par l'intermédiaire du sas pour bébé. Nous sommes reconnaissants pour chaque enfant qui a le droit de vivre.

Friederike Christine et Günter Garbe

Julia Porath et sa famille

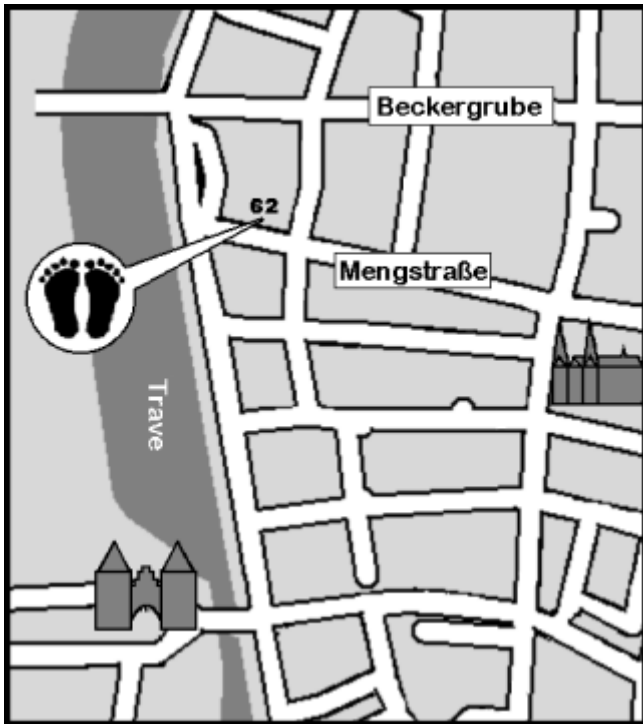
avec le soutien d'amis et de bénévoles dans notre Maison pour Mère et Enfant

*Si vous envisagez de nous remettre votre nouveau-né par l'intermédiaire du sas pour bébé,  
lisez s'il vous plaît aussi les informations au verso.*

# Peut-être que vous avez encore des questions

## **Comment puis-je vous remettre mon nouveau-né?**

Vous pouvez nous remettre votre enfant soit personnellement dans la Maison pour Mère et Enfant dans la Mengstraße 62, soit le mettre dans le sas pour bébé. Si vous vous êtes décidée pour la dernière possibilité, apportez alors le nouveau-né au sas pour bébé (à gauche à côté de la porte d'entrée de la Maison pour Mère et Enfant). Ouvrez la trappe et mettez l'enfant à travers l'ouverture dans le lit qui se trouve au-dessous et qui est continuellement chauffé à 37°. Prenez ensuite s'il vous plaît "la lettre à la mère" qui est attachée sur le côté intérieur de la porte du sas. Elle contient un signe distinctif qui vous désigne comme la mère - vous en avez besoin, si vous désirez reprendre l'enfant. Une fois la trappe refermée, elle ne se laisse plus ouvrir du dehors.



## **Est-ce que je reste anonyme?**

Pour être sûre de rester anonyme, nous vous conseillons d'utiliser le sas à bébé après 20h. La Mengstraße est alors, l'expérience nous l'a montré, peu fréquentée par les passants, si bien que vous n'avez pas besoin d'avoir peur d'être découverte. L'alarme qui nous informe de l'utilisation du sas à bébé se déclenche seulement une minute après la fermeture de la trappe, de sorte qu'il vous reste assez de temps pour vous éloigner sans être vue.

## **Qu'est-ce qu'il advient de mon enfant, une fois que je l'ai laissé dans le sas à bébé?**

Au plus tard deux minutes après le déclenchement de l'alarme nous sommes auprès de l'enfant et nous le prenons sous notre protection. Nous, nous sommes deux mères expérimentées qui vivons en permanence dans la Maison pour Mère et Enfant. Dès que nous avons recueilli le nouveau-né, nous le conduisons à l'hôpital où il subit un examen médical. Autrement s'il a l'air malade, nous appelons le pédiatre de garde qui est le plus vite possible chez nous. Pour pouvoir prendre soin jusqu'à l'arrivée du médecin de manière optimale de votre nouveau-né, nous avons fait une formation en premiers secours pour des cas d'urgence infantile. Une fois l'examen médical terminé, nous prenons l'enfant en charge chez nous.

## **Combien de temps ais-je à ma disposition pour changer d'avis et pour reprendre mon enfant?**

D'après la jurisprudence allemande nous pouvons garder l'enfant chez nous seulement huit semaines avant de devoir le remettre au service d'aide sociale à l'enfance. Pendant ce délai vous pouvez vous présenter chez nous à tout moment et reprendre l'enfant. Si vous avez besoin d'un temps de réflexion plus long, présentez-vous quand même chez nous dans ce délai. Nous avons la possibilité de faire la demande d'une tutelle personnelle auprès du service d'aide sociale à l'enfance, de sorte que l'enfant peut rester plus longtemps chez nous. Vous restez en tous les cas anonyme, même si vous vous présentez personnellement chez nous.

## **Quand est-ce que l'enfant est définitivement adopté par une famille?**

Au bout de huit semaines nous sommes obligés de remettre l'enfant à l'aide sociale à l'enfance. Si nous n'avons pas demandé de tutelle personnelle (voir ci-dessus) le service d'aide sociale à l'enfance va donner l'enfant en nourrice à une famille candidate à l'adoption qui a été choisie avec soin. La procédure d'adoption dure ensuite environ un an; l'enfant vit pendant ce temps déjà dans sa future famille.

## **Est-ce que je peux accoucher de façon anonyme?**

Si vous désirez aussi rester anonyme lors de l'accouchement à l'hôpital, contactez-nous à temps avant la date de l'accouchement. Nous vous indiquerons alors une possibilité d'accouchement anonyme.